



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04374

Numéro SIREN : 803 832 682

Nom ou dénomination : A PROD FICTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/022583

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/022583**
n°de gestion : **2014B04374**
n°SIREN : **803 832 682 RCS Lyon**

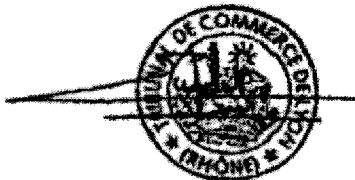
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 11/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A PROD FICTION - Société par actions simplifiée à capital variable
164 avenue Des Frères Lumière 69008 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4887014

22583

N° 2050-SD 2016

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS A PROD FICTION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 164 AVE DES FRERES LUMIERE 69008 LYON

Durée de l'exercice précédent * 18

Numéro SIRET* 80383268200014

Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC	
	Frais d'établissement *	CX		CQ	
	Frais de développement *	AF		AG	
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI	
	Fonds commercial (1)	AJ		AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO	
	Terrains	AP		AQ	
	Constructions	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	616	AU	65
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	61	CV	61
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	677	BK	65
					611
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ		CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE	
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	4 984	CG	4 984
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	4 984	CK	4 984
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 660	IA	65
					5 595

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

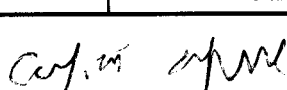
Clause de réserve de propriété *

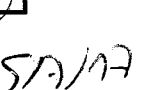
Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032





2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2016

Désignation de l'entreprise SAS A PROD FICTION

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(5 426)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 874
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 448
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 147
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 147
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 595
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 147
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS A PROD FICTION

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE	FF
		FG	10 033	FH	FI 10 033
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 033	FK	FL 10 033
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 10 033
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 3 223
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 652
	Salaires et traitements*				FY 1 962
	Charges sociales (10)				FZ 1 052
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA 65
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)				GE 49
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 7 004
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 3 029
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 3 029

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

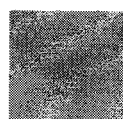
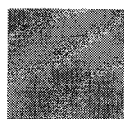
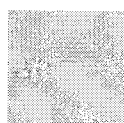
Désignation de l'entreprise SAS A PROD FICTION

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	845
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	845
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	845
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 877
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 004
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 874
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	48
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

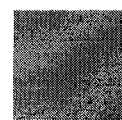
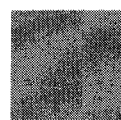
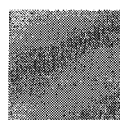
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAS A PROD FICTION
164 AVE DES FRERES LUMIERE
69008 LYON

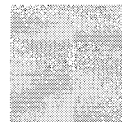
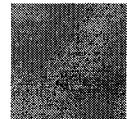
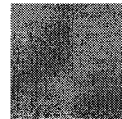
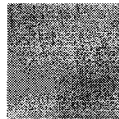


Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2016



Bilan



Bilan Actif

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 18/06/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	616	65	550	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	616	65	550	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	61		61	61
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	61		61	61
ACTIF IMMOBILISÉ	677	65	611	61

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :				
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 984		4 984	2 500
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	4 984		4 984	2 500
ACTIF CIRCULANT	4 984		4 984	2 500

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	5 660	65	5 595	2 561
----------------------	--------------	-----------	--------------	--------------

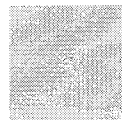
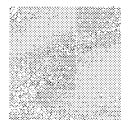
Bilan Passif

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(5 426)	
Résultat de l'exercice	3 874	(5 426)
TOTAL situation nette :	3 448	(426)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 448	(426)
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	2 147	2 987
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	2 147	2 987
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 147	2 987
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	5 595	2 561

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	10 033		10 033	23 333
Chiffres d'affaires nets	10 033		10 033	23 333
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				0
PRODUITS D'EXPLOITATION			10 033	23 333
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			3 223	10 012
TOTAL charges externes :			3 223	10 012
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			652	2 198
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 962	10 263
Charges sociales			1 052	1 687
TOTAL charges de personnel :			3 014	11 950
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			65	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			65	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			49	4 600
CHARGES D'EXPLOITATION			7 004	28 759
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 029	(5 426)

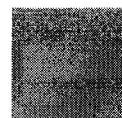
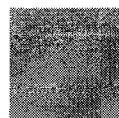
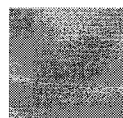
Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 029	(5 426)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER		0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 029	(5 426)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	845	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	845	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	845	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	10 877	23 333
TOTAL DES CHARGES	7 004	28 759
BÉNÉFICE OU PERTE	3 874	(5 426)

Détail des comptes



Détail des Comptes

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 18/06/17

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2016	Net N-1 31/12/2015	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Autres immobilisations corporelles	615.83	65.42	550.41		550.41	
21810000 Installations générales	615.83		615.83		615.83	
28181000 Amort. Installations générales		65.42	-65.42		-65.42	
Immobilisations financières						
Autres participations	61.00		61.00	61.00	0.00	
26100000 Titres de participations	61.00		61.00	61.00		
TOTAL (II)	676.83	65.42	611.41	61.00	550.41	902.31
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Créances						
Divers						
Disponibilités	4 983.64		4 983.64	2 499.91	2 483.73	99.35
51211000 Banque en Monnaie locale - 1	4 953.64		4 953.64	2 469.91	2 483.73	100.56
53110000 Caisse en Monnaie locale	30.00		30.00	30.00		
COMPTES DE RÉGULARISATION						
TOTAL (III)	4 983.64		4 983.64	2 499.91	2 483.73	99.35
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	5 660.47	65.42	5 595.05	2 560.91	3 034.14	118.48

Détail des Comptes

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 18/06/17

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

Bilan Passif (2051)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2016	31/12/2015	En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	5 000.00	5 000.00	0.00	
10100000 Capital	5 000.00	5 000.00		
Report à nouveau	-5 425.76		-5 425.76	
11900000 Report à nouveau (débit)	-5 425.76		-5 425.76	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 873.55	-5 425.76	9 299.31	171.39
TOTAL (I)	3 447.79	-425.76	3 873.55	909.80
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Dettes fiscales et sociales	2 147.26	2 986.67	-839.41	-28.11
421PINTO SALAIRE PINTO		789.58	-789.58	-100.00
43100000 URSSAF	876.00	269.00	607.00	225.65
43730000 AUDIENS	487.00	161.00	326.00	202.48
43740000 AssAdic intermittents		88.00	-88.00	-100.00
43770000 Medecine du travail		5.10	-5.10	-100.00
43780000 Autres organismes AGESEA		844.56	-844.56	-100.00
44551000 TVA à décaisser	491.00	568.00	-77.00	-13.56
44566120 TVA déductible sur ABS 20%	105.86	115.23	-9.37	-8.13
44860300 AFDAS	187.40	146.20	41.20	28.18
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	2 147.26	2 986.67	-839.41	-28.11
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	5 595.05	2 560.91	3 034.14	118.48

Détail des Comptes

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 18/06/17

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2016	Net N-1 31/12/2015	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de services	10 032.58	23 333.01	-13 300.43	-57.00
70600000 Prestations de services	9 280.75	21 241.25	-11 960.50	-56.31
70610000 Prestations Formation conseil	751.83	2 091.76	-1 339.93	-64.06
Chiffres d'affaires nets	10 032.58	23 333.01	-13 300.43	-57.00
Autres produits		0.25	-0.25	-100.00
75800000 Produits divers de gestion courante		0.25	-0.25	-100.00
Total des produits d'exploitation (I)	10 032.58	23 333.26	-13 300.68	-57.00
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	3 223.21	10 011.62	-6 788.41	-67.81
60500000 Achats Matériel, Équipements, trav.		4.98	-4.98	-100.00
60620000 Achats matériel informatiques	350.44	1 718.67	-1 368.23	-79.61
60630000 Fournitures Entretien, petit Equip.	57.21	207.63	-150.42	-72.45
60640000 Fournitures administratives	18.33	85.06	-66.73	-78.45
61110000 Sous traintante prod		2 518.00	-2 518.00	-100.00
61600000 Primes d'assurance	541.00	686.25	-145.25	-21.17
61800000 Services extérieurs divers		88.45	-88.45	-100.00
61810000 Abonnements revue		126.58	-126.58	-100.00
62270000 Frais actes et de contentieux	93.12	186.48	-93.36	-50.06
62300000 Publicité, publications, relations	281.27	283.09	-1.82	-0.64
62500000 Déplacements, missions, réceptions	412.15	1 791.35	-1 379.20	-76.99
62510000 Péages parking	8.33	157.20	-148.87	-94.70
62520000 Restaurants	239.19	1 357.11	-1 117.92	-82.38
62600000 Frais postaux et télécom.	31.90	165.84	-133.94	-80.76
62620000 Téléphone	770.90		770.90	
62700000 Services bancaires et assimilés	419.37	634.93	-215.56	-33.95
Impôts, taxes et versements assimilés	651.92	2 197.70	-1 545.78	-70.34
63331000 afdas	41.20	146.20	-105.00	-71.82
63332000 Formation	288.72	1 732.50	-1 443.78	-83.34
63540000 CFE	322.00	319.00	3.00	0.94
Salaires et traitements	1 962.00	10 262.95	-8 300.95	-80.88
64110000 Salaires appointements	1 962.00	10 262.95	-8 300.95	-80.88
Charges sociales	1 052.16	1 686.95	-634.79	-37.63
64510000 Cotisations URSSAF	589.78	538.01	51.77	9.62
64530000 AUDIENS	107.37	625.08	-517.71	-82.82
64540000 Cotisations ASSEDIC	181.83	141.44	40.39	28.56
64580000 Cotisations AGESEA		142.60	-142.60	-100.00
64710000 Conges spectacles	138.28	234.72	-96.44	-41.09
64750000 Medecine du travail	34.90	5.10	29.80	584.31
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	65.42		65.42	
68112000 Dot/amort. immob. corporelles	65.42		65.42	
Autres charges	48.88	4 600.00	-4 551.12	-98.94
65100000 Redevances /concessions, brevets ..	47.86		47.86	
65120000 Droits auteurs et reproductions		4 600.00	-4 600.00	-100.00
65800000 Charges de gestion courante	1.02		1.02	
Total des charges d'exploitation (II)	7 003.59	28 759.22	-21 755.63	-75.65
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 028.99	-5 425.96	8 454.95	155.82
Opérations en commun				
Produits financiers				
Produits financiers de participations		0.20	-0.20	-100.00
76100000 Produits de participations		0.20	-0.20	-100.00
Total des produits financiers (V)		0.20	-0.20	-100.00

Détail des Comptes

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 18/06/17

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2016	31/12/2015	En valeur	En %
Charges financières				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		0.20	-0.20	-100.00
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	3 028.99	-5 425.76	8 454.75	155.83

Détail des Comptes

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 18/06/17

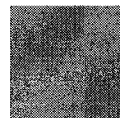
Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

© Sage - Sage 100 Etats Comptables et Fiscaux 17.0.12

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2016	Net N-1 31/12/2015	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Reprises sur provisions et transfert de charges	844.56		844.56	
79700000 Transfets de charges exceptionnelle	844.56		844.56	
Total des produits exceptionnels (VII)	844.56		844.56	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	844.56		844.56	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	10 877.14	23 333.46	-12 456.32	-53.38
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 003.59	28 759.22	-21 755.63	-75.65
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	3 873.55	-5 425.76	9 299.31	171.39

Annexe



Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce -articles 9 et 11 -Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21,24, début, 24-1° ,24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Installation gén.agencements.....3 ans
- Mat.Bur.et Informatique.....3 ans
- Mobilier de bureau.....5 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

d) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Provisions pour risques et charges :

Néant

f) Engagement hors bilan :

Néant.

Immobilisations

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Edition du 18/06/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			616
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			616
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	61		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	61		
TOTAL GÉNÉRAL	61		616

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			616	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			616	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			61	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			61	
TOTAL GÉNÉRAL			677	

Amortissements

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		65		65
		65		65
TOTAL GÉNÉRAL		65		65

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	1 363	1 363		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	597	597		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	187	187		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	2 147	2 147		
----------------------	--------------	--------------	--	--

Charges à Payer

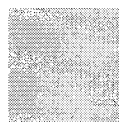
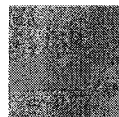
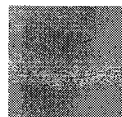
SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	187

TOTAL	187
-------	-----

Etats de gestion



Capacité d'Autofinancement

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	31/12/2016	31/12/2015	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 143	(826)	3 969

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation		0	(0)
- Autres charges d'exploitation	49	4 600	(4 551)
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers		0	(0)
- Charges financières			
+ Produits exceptionnels	845		845
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	3 939	(5 426)	9 365

Soldes Intermédiaires de Gestion

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	%	Net (N-1) 31/12/2015	%
Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée	10 033	100,00	23 333	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	10 033	100,00	23 333	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 033	100,00	23 333	100,00
- Consommation en provenance des tiers	3 223	32,1274	10 012	42,9075
VALEUR AJOUTÉE	6 809	67,8726	13 321	57,0925
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	652 3 014	6,498 30,0437	2 198 11 950	9,4188 51,2146
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 143	31,3308	(826)	-3,5409
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges	 65 49	 0,6521 0,4872	0 4 600	0,0011 19,7146
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 029	30,1915	(5 426)	-23,2544
+ Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières			0	0,0009
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 029	30,1915	(5 426)	-23,2536
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	845	8,4182		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	845	8,4182		
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 874	38,6097	(5 426)	-23,2536
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Emplois et Ressources

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	3 939	(5 426)
Acquisit. d'élém. actif immobilisé			Cessions ou réductions d'élém. de l'actif immobilisé		
- immobilisations incorporelles	616		Cessions d'immobilisations:		
- immobilisations corporelles		61	- incorporelles		
- immobilisations financières			- corporelles		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augment. des capitaux propres:		5 000
			- capital ou apports		
Remboursem. dettes financières			- autres capitaux propres	(5 426)	
			Augmentation dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	616	61	TOTAL DES RESSOURCES	(1 487)	(426)
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)			Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	2 103	487

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Détaillée

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice N			Exercice N-1
	Besoins	Dégagement	Solde	Solde
Variations EXPLOITATION Variations des actifs d'exploitation : - stocks et en-cours - avances et acompt. versés sur comm. - créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation Variation des dettes d'exploitation : - avances et acomptes reçus sur commandes en cours - dettes fournisseurs, cpt. rattachés et autres dettes d'exploitation	839		(839)	2 987
TOTAL	839			

VARIATION NETTE EXPLOITATION I	(839)	2 987
---------------------------------------	--------------	--------------

Variations HORS EXPLOITATION Variations des autres débiteurs Variations des autres créditeurs				
TOTAL				

VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION II		
---	--	--

TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II) Besoins de l'exercice en fonds de roulement Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice	(839)	2 987
---	-------	-------

Variations TRÉSORERIE Variations des disponibilités Var. concours banc. et solde crédit.	2 484	(2 484)	(2 500)
TOTAL	2 484		

VARIATION NETTE TRÉSORERIE III	(2 484)	(2 500)
---------------------------------------	----------------	----------------

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III) Emploi net Ressource nette	(3 323)	487
---	---------	-----

Tableau de contrôle de la variation de trésorerie

SAS A PROD FICTION

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 18/06/17
Tenue de compte EURO

ACTIF	Ouverture	Clôture	Variation
Valeur mobilières de placement			
Disponibilités	2 500	4 984	2 484
Total I	2 500	4 984	2 484
PASSIF	Ouverture	Clôture	Variation
Effets escomptés non échus			
Concours bancaires courants			
Total II			
TOTAL (I - II)	2 500	4 984	2 484

RAPPORT DU PRESIDENT **En vue de la**

CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE

DATE LIMITE de RECEPTION DES VOTES :
lundi 03/07/2017, 23h59

Cher(e)s associé(e)s,

Au vu des derniers échanges effectués par mail, j'ai pu constater que chacun d'entre vous s'était déjà arrêté sur une vision parfois très personnelle de la gestion que j'avais pu effectuer lors de l'exercice 2016. Je dresserais donc ici un état des lieux rapide en ce qui concerne mes observations générales.

I. OBSERVATIONS GENERALES

Le climat politique en France est en cours de changement depuis les très récentes élections et j'attends donc activement à présent de voir quelles seront les prochaines mesures prises en faveur des entreprises permettant, aux TPE et PME notamment, de recourir de nouveaux et plus sûrement à des stratégies marketing et commerciales pérennes. En effet, et comme vous le savez déjà, concernant le volet « corporate » de nos activités, c'est en grande partie cette cible que nous privilégions à travers nos offres audiovisuelles. Pour ma part, depuis de nombreux mois déjà, je tisse de nouveaux et nombreux liens avec différents réseaux d'entreprises lyonnaises notamment et j'espère participer ces prochains mois au développement de leur indispensable communication vidéo.

Concernant le C.N.C et les TV, mes démarches sur 2016 ont été vaines et les projets que j'aurai aimé emmener en production, comme la série « Imago » par ex, n'ont pas aboutis. D'autres projets sont à l'étude bien sûr, reste à les développer plus au préalable, en espérant que le temps qui y sera consacré selon nos moyens portera enfin ses fruits.

Pour rappel enfin, certains secteurs d'activités envisagés au moment de la création de la société n'ont pas encore pu être lancés faute de temps (production de spectacles vivants, organisation de concert).

Je ne reviendrais pas sur la trésorerie de la société, trop faible pour envisager actuellement des locaux qui nous permettraient pourtant de disposer d'un studio d'enregistrement vidéo, ou encore d'avoir à demeure des stagiaires qui pourraient notamment m'aider à monter des dossiers de demande de subventions.

Concernant les prochains mois, je vais diriger nos efforts en priorité sur le « corporate », avec tout ce que cela comporte comme incertitude et délais en terme de transformation de devis notamment.

Comme vous le savez aussi déjà, malgré un très faible Chiffre d'Affaire (10.033 €), le bilan de ce second exercice est positif : 3.874 €

Capital social	:	5.000 euros
Déficit net 2015	:	- 5.426 euros
Bénéfice net 2016	:	3.874 euros
Capitaux propres	:	3.448 euros

Si la législation ne nous impose donc pas de fermer la société, l'impossibilité toujours bien réelle pour moi de me verser un salaire et les très fortes divergences qui se sont accentuées ces derniers mois avec certains d'entre vous émoussent de plus en plus fortement non seulement l'affectio societatis de notre société mais aussi mes propres convictions de réussite commune et me poussent malheureusement, au contraire, à envisager de plus en plus sérieusement la dissolution de la société, faute d'une cohésion entre associés fondateurs pourtant indispensable au développement de toute société.

Le dernier semestre 2017 selon moi sera donc celui de tous les possibles, dans un sens comme dans l'autre.

II. SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 10.033 euros.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 7.004 euros, le résultat d'exploitation bénéficiaire s'élève à 3.029 euros.

Enfin, le résultat de l'exercice, est un bénéfice net comptable de 3.874 euros.

III. AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

Nous vous proposons ensuite d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 qui s'élève à la somme de : 3.874 euros

> Au poste Report à nouveau sera porté à la somme de : 3.874 euros

IV. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2016

Néant.

V. ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre Société n'a aucune activité dans ce domaine.

VI. PRISE DE PARTICIPATION

Notre Société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

VII. ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES

Article L-233-6 Code de commerce

Néant.

VIII. CONVENTIONS visées par L-227-10 du Code de Commerce

Néant.

IX. DEPENSES NON DEDUCTIBLES (ART. 223 QUATER CGI)

Conformément aux articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges non-déductibles fiscalement.

X. DIVIDENDES

Conformément à la Loi du 12 juillet 1965, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices antérieurs.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Fait à Lyon, le 22 juin 2017

Emmanuel Pinto, Président

PROD FICTION
A PROD FICTION
S.A.S AU CAPITAL DE 5.000 €
164, AV. DES FRÈRES LUMIÈRE - 69008 LYON
Siret : 803 832 683 00014 / Code APE : 5911 A
www.prodfiction.com

A PROD FICTION SAS

Société par Actions Simplifiée à Capital Variable
Au capital de 5.000 euros
Ayant son siège social : 164 avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon
RCS LYON N°B 803 832 682

PROCES VERBAL APRES CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE

L'an deux mille dix-sept, le quatre juillet,

Monsieur **Emmanuel PINTO**, président de la société **A PROD FICTION**, Société par Actions Simplifiée ayant son siège social au 164 avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon et dont le capital variable est de 5.000 euros divisés en 500 actions de 10 euros appartenant à :

Emmanuel PINTO	: 270 Actions
André ELLES	: 50 Actions
Peggy ROY (Épouse POIGNET)	: 50 Actions
Nathalie PINTO	: 30 Actions
Gilles BENOIS	: 25 Actions
Jean Luc RANDRIAMANANTSOA	: 25 Actions
Christophe BAILLOT	: 20 Actions
Nicolas MUSILLI	: 10 Actions
Chantal ROY	: 10 Actions
Claude ROY	: 10 Actions

A, PAR LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL, DÉCLARÉ ET CONSTATÉ :

- ❖ **Que les résolutions suivantes ont été soumises, conformément à l'article 18.2 des statuts, à l'approbation de tous les associés, au moyen d'une consultation écrite conduite et exprimée par e-mail entre le 22/06/2017 et le 03/07/2017 :**

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés reconnaissent avoir été «informé» suffisamment en avance des résolutions portées à l'ordre du jour de la Consultation des Associés tenue par voie numérique ainsi que des modalités pour pouvoir prendre et exprimer en toute connaissance de causes leurs décisions. Ils renoncent donc à leur droit de faire invalider les décisions de cette consultation tenue par voie numérique pour vices de forme.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir reçu par e-mail et lu :

- Le rapport de gestion de la présidence exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et comprenant l'établissement des éventuelles conventions visées par L-227-10 du code de Commerce,
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 DECEMBRE 2016.

Approuvent lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, et donnent en conséquence quitus entier et sans réserve à Monsieur PINTO Emmanuel, Président, dans l'exécution de son mandat pour l'exercice considéré.
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la présidence informe l'ensemble des associés qu'aucune dépense ou charge somptuaire n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés,
Après avoir constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice,
Décident d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 en totalité au poste « report à nouveau » soit : 3.874€

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés,
Après avoir pris connaissance du rapport de la présidence sur l'absence de conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce,
Approuvent les termes du rapport.

CINQUIÈME RESOLUTION

- Les Associés,
Conformément à l'art. 14.2 des statuts,
Décident de lever l'inaliénabilité temporaire attachée à l'ensemble des 500 (cinq cent) actions de la société et ce, à compter du lendemain de la date limite de réception des votes.
- ❖ **Que par e-mail (dont la bonne réception a été vérifiée auprès de chaque associé), chacun desdits associés a reçu en date du 22/06/2017 les pièces suivantes :**
 - 1- La Convocation à la consultation écrite comportant notamment les modalités de vote par e-mail,
 - 2- Le Bilan, compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, ainsi que l'inventaire à la même date,
 - 3- Le Rapport du président,
 - 4- Le Texte des résolutions proposées.
 - ❖ **Qu'il a également été rappelé aux associés :**
 - 1- La possibilité de poser des questions à la présidence préalablement au vote,
 - 2- L'obligation de voter avant la date de cloture fixée au lundi 03/07/17, 23h59 (heure française),
 - 3- Qu'en matière de consultation écrite, conformément aux statuts, l'absence de vote dans le délai prévu équivalait pour ce qui le concerne à un refus des résolutions proposées,
 - ❖ **Qu'un mot de passe personnel et confidentiel adressé par SMS a été attribué à chaque associé afin de valider et sécuriser les votes,**
 - ❖ **Que chaque e-mail de vote revêtu du mot de passe a été adressé conjointement à Emmanuel PINTO ainsi qu'à Jean Luc RANDRIAMANANTSOA,**
 - ❖ **Qu'il est prévu dans les statuts que les décisions collectives ordinaires sont prises sans condition de quorum, à la majorité simple et que chaque action donne droit à une voix,**

❖ **Qu'ont ainsi participé aux votes :**

Emmanuel PINTO	270	Actions
André ELLES	50	Actions
Peggy ROY (Épouse POIGNET)	50	Actions
Nathalie PINTO	30	Actions
Gilles BENOIS	25	Actions
Jean Luc RANDRIAMANANTSOA	25	Actions
Christophe BAILLOT	20	Actions
Nicolas MUSILLI	10	Actions
Chantal ROY	10	Actions
Claude ROY	10	Actions

Soit 500 Actions sur 500 Actions composant le capital social et représentant en totalité 500 voix,

❖ **Qu'il résulte, du dépouillement des votes retournés dans ce délai, que le résultat du vote est le suivant :**

Première résolution	
OUI :	Emmanuel PINTO, Peggy ROY, Nathalie PINTO, Gilles BENOIS, Jean Luc RANDRIAMANANTSOA, Christophe BAILLOT, Nicolas MUSILLI, Chantal ROY, Claude ROY Représentant 90% des voix exprimées.
NON :	André ELLES Représentant 10% des voix exprimées.
ABSTENTIONS :	/

➤ Les associés ayant voté **“oui”** à 450 voix, cette résolution est régulièrement adoptée.

Deuxième résolution	
OUI :	Emmanuel PINTO, Peggy ROY, Nathalie PINTO, Gilles BENOIS, Jean Luc RANDRIAMANANTSOA, Christophe BAILLOT, Nicolas MUSILLI, Claude ROY Représentant 88% des des voix exprimées.
NON :	André ELLES Représentant 10% des des voix exprimées.
ABSTENTIONS :	Chantal ROY Représentant 2% des des voix exprimées.

➤ Les associés ayant voté **“oui”** à 440 voix, cette résolution est régulièrement adoptée.

Troisième résolution

OUI :	Emmanuel PINTO, Peggy ROY, Nathalie PINTO, Gilles BENOIS, Jean Luc RANDRIAMANANTSOA, Christophe BAILLOT, Nicolas MUSILLI, Chantal ROY, Claude ROY Représentant 90% des voix exprimées.
NON :	André ELLES Représentant 10% des voix exprimées.
ABSTENTIONS :	/

➤ Les associés ayant voté **"oui"** à 450 voix, cette résolution est régulièrement adoptée.

Quatrième résolution

OUI :	Emmanuel PINTO, Peggy ROY, Nathalie PINTO, Gilles BENOIS, Jean Luc RANDRIAMANANTSOA, Christophe BAILLOT, Nicolas MUSILLI, Chantal ROY, Claude ROY Représentant 90% des voix exprimées.
NON :	André ELLES Représentant 10% des voix exprimées.
ABSTENTIONS :	/

➤ Les associés ayant voté **"oui"** à 450 voix, cette résolution est régulièrement adoptée.

Cinquième résolution

OUI :	Emmanuel PINTO, Peggy ROY, Nathalie PINTO, Gilles BENOIS, Jean Luc RANDRIAMANANTSOA, Christophe BAILLOT, Nicolas MUSILLI, Chantal ROY, Claude ROY Représentant 90% des voix exprimées.
NON :	André ELLES Représentant 10% des voix exprimées.
ABSTENTIONS :	/

➤ Les associés ayant voté **"oui"** à 450 voix, cette résolution est régulièrement adoptée.

➤ Une copie des e-mails contenant les réponses des associés est annexée au procès-verbal après avoir été certifiée conforme par le président. Il en est de même de toute autre pièce que ce dernier jugera éventuellement utile de joindre au présent Procès-Verbal.



A PROD FICTION
S.A.S AU CAPITAL DE 5.000 € Le Président
164, AV. DES FRÈRES LUMIÈRE - 69008 LYON
Siret : 803 832 682 000147043 - APE : 5911 A
WWW.APRODFICTION.COM

Séparateur



PIECES NON DIFFUSABLES

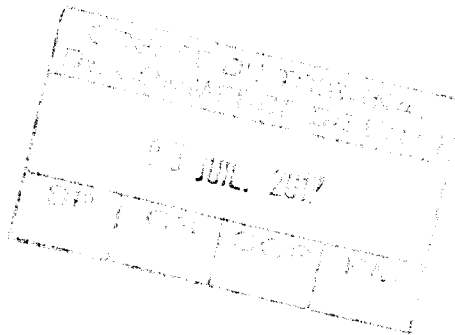
AMINUM – Application « Formalités »

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

44 rue de Bonnel

69433 Lyon Cedex 03

Lyon, le 05.07.17



N° Siren : 803 832 682

Objet : Dépôts des Comptes 2016

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons par la présente, les documents certifiés conformes suivants :

- les comptes (bilan, compte de résultat et annexe,)
- le rapport de gestion avec la proposition d'affectation du résultat,
- le procès-verbal après consultation écrite des associés, par voie numérique,
- + En annexe, la copie des e-mails contenant les décisions des associés.

Nous joignons à notre dépôt un chèque de 45 € et 48 cts, correspondant au montant des frais, à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.

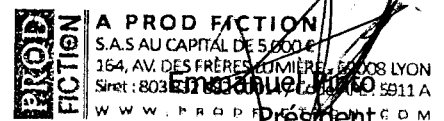
Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



PROD FICTION

S.A.S au capital variable de 5000 €
164 avenue des Frères Lumière Lyon 8°
Siret : 803 832 682 000 14 RCS Lyon
Code APE : 5911A



Emmanuel Pinto

09 53 53 35 30 - 06 23 02 02 77
emmanuel.pinto@prodfiction.com
www.prodfiction.com

De: Emmanuel / Prod Fiction emmanuel.pinto@prodfiction.com
Objet: Re: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)
Date: 30 juin 2017 10:52
À: Emmanuel Pinto emmanuel.pinto@prodfiction.com
Cc: Jean-Luc RANDRIA jeanluc.randria@yahoo.fr

PROD
FICTION

Le 26 juin 2017 à 10:17, Emmanuel / Prod Fiction <emmanuel.pinto@prodfiction.com> a écrit :

A PROD FICTION SAS

Société par Actions Simplifiée à Capital Variable

Au capital de 5.000 euros

Ayant son siège social : 164 avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon

RCS LYON N°B 803 832 682

RESOLUTIONS PROPOSÉES

PAR CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE

DATE LIMITE de RECEPTION DES VOTES :

lundi 03/07/2017, 23h59

(Lundi trois juillet deux mille dix-sept, à vingt-trois heures cinquante-neuf)

PRENOM ET NOM DE L'ASSOCIÉ(E) : Emmanuel PINTO

IMPORTANT : Dans le cadre d'une procédure par voie numérique, les réponses à ce seul mail de la part de chaque associé valent « Décisions collectives ordinaires » (Art. 18 et suivants des statuts) ; il ne sera donc envoyé aucun autre courrier (postal ou numérique) ni fait aucune autre assemblée générale physique concernant les résolutions proposées en pièce jointe.

N.B: Le texte des résolutions repris ci-dessous dans le corps du présent mail est donné à titre indicatif : Les décisions à inscrire clairement ci-dessous par vos soins (par « OUI » ou par « NON » pour chacune des cinq résolutions) sont considérées comme prises exclusivement à partir du document PDF intitulé « Résolutions_juin_2017 », par ordre d'inscription des résolutions (de 1 à 5).

> Pour rappel, le document intitulé « Résolutions_juin_2017 » sur lequel figurent par ordre de vote les 5 résolutions vous a déjà été envoyé. Il est également en pièce jointe de ce mail.

RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés reconnaissent avoir été «informé» suffisamment en avance des résolutions portées à l'ordre du jour de la Consultation des Associés tenue par voie numérique ainsi que des modalités pour pouvoir prendre et exprimer en toute connaissance de causes leurs décisions. Ils renoncent donc à leur droit de faire invalider les décisions de cette consultation tenue par voie numérique pour vices de forme.

> VOTE Résolution n°1 (« OUI » ou « NON ») : OUI

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir reçu par e-mail et lu :

- Le rapport de gestion de la présidence exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et comprenant l'établissement des éventuelles conventions visées par L-227-10 du code de Commerce.

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 DECEMBRE 2016.

Approuvent lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, et donnent en conséquence quitus entier et sans réserve

à Monsieur PINTO Emmanuel, Président, dans l'exécution de son mandat pour l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la présidence informe l'ensemble des associés qu'aucune dépense ou charge somptuaire n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

> VOTE Résolution n°2 (« OUI » ou « NON ») : OUI

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice,

Décident d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 en totalité au poste « report à nouveau » soit : 3.874€

> VOTE Résolution n°3 (« OUI » ou « NON ») : OUI

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de la présidence sur l'absence de conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce, approuvent les termes du rapport.

> VOTE Résolution n°4 (« OUI » ou « NON ») : OUI

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés,

Conformément à l'art. 14.2 des statuts,

Décident de lever l'inaliénabilité temporaire attachée à l'ensemble des 500 (cinq cent) actions de la société et ce, à compter du lendemain de la date limite de réception des votes.

> VOTE Résolution n°5 (« OUI » ou « NON ») : OUI

>> MOT DE PASSE (= suite personnelle et confidentielle de 8 chiffres reçue par SMS) à reporter IMPERATIVEMENT ici pour valider et confirmer vos VOTES : 56866543

Une fois vos votes et votre mot de passe indiqué ci-dessus, merci de nous renvoyer ce mail, à partir de votre adresse e-mail de réception, CONJOINTEMENT et EXCLUSIVEMENT à :

emmanuel.pinto@prodfiction.com et jeanluc.randria@yahoo.fr

>> Vous serez tenu informé(e) par mail des décisions prises à partir du mardi 04/07/2017.

> INDEPENDAMMENT DE VOS VOTES A NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LUNDI 03/07/2017, 23H59 (HEURE FRANÇAISE), MERCI DE ME CONFIRMER PAR RETOUR DE MAIL la réception de ce présent mail.

Cordialement,



Emmanuel Pinto
Producteur / CEO
+33(0)6 230 202 77
emmanuel.pinto@prodfiction.com

Follow Us !    

<Résolutions_juin_2017.pdf>

Confirma in D. Pinto

PROD FICTION
A PROD FICTION
S.A.S AU CAPITAL DE 5.000 €
164, AV. DES FRÈRES LUMIÈRE - 69008 LYON
Siret : 803 632 682 00014 / Code APE : 5911 A
WWW.PRODFICTION.COM

De: **peggy roy** <ailspeggy@hotmail.com>
Objet: **Re: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)**
Date: 3 juillet 2017 16:48
À: Emmanuel / Prod Fiction <emmanuel.pinto@prodfiction.com>, Jean-Luc RANDRIA <jeanluc.randria@yahoo.fr>



Avec le code
Envoyé de mon iPad

Le 26 juin 2017 à 15:34, peggy roy <ailspeggy@hotmail.com> a écrit :

De : Emmanuel / Prod Fiction <emmanuel.pinto@prodfiction.com>

Envoyé : lundi 26 juin 2017 08:17

À : Emmanuel Pinto; ELLÈS Mitch; Peggy ROY; Nathalie PINTO; Gilles BENOIS; Jean-Luc RANDRIA; Christophe BAILLOT; Nicolas MUSILLI; Chantal ROY; Claude ROY

Objet : [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)

A PROD FICTION SAS

Société par Actions Simplifiée à Capital Variable

Au capital de 5.000 euros

Ayant son siège social : 164 avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon

RCS LYON N°B 803 832 682

RESOLUTIONS PROPOSÉES

PAR CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE

DATE LIMITE de RECEPTION DES VOTES :

lundi 03/07/2017, 23h59

(Lundi trois juillet deux mille dix-sept, à vingt-trois heures cinquante-neuf)

PRENOM ET NOM DE L'ASSOCIÉ(E) : PEGGY DIANE JULIE ROY EPOUSE POIGNET

IMPORTANT : Dans le cadre d'une procédure par voie numérique, les réponses à ce seul mail de la part de chaque associé valent « Décisions collectives ordinaires » (Art. 18 et suivants des statuts) ; il ne sera donc envoyé aucun autre courrier (postal ou numérique) ni fait aucune autre assemblée générale physique concernant les résolutions proposées en pièce jointe.

N.B : Le texte des résolutions repris ci-dessous dans le corps du présent mail est donné à titre indicatif : Les décisions à inscrire clairement ci-dessous par vos soins (par « OUI » ou par « NON » pour chacune des cinq résolutions) sont considérées comme prises exclusivement à partir du document PDF intitulé « Résolutions juin 2017 », par ordre d'inscription des résolutions (de 1 à 5).

> Pour rappel, le document intitulé « Résolutions juin 2017 » sur lequel figurent par ordre de vote les 5 résolutions vous a déjà été envoyé. Il est également en pièce jointe de ce mail.

RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés reconnaissent avoir été «informé» suffisamment en avance des résolutions portées à l'ordre du jour de la Consultation des Associés tenue par voie numérique ainsi que des modalités pour pouvoir prendre et exprimer en toute connaissance de causes leurs décisions. Ils renoncent donc à leur droit de faire invalider les décisions de cette consultation tenue par voie numérique pour vices de forme.

> VOTE Résolution n°1 (« OUI » ou « NON ») : OUI

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir reçu par e-mail et lu :

- Le rapport de gestion de la présidence exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et comprenant l'établissement des éventuelles

conventions visées par L-227-10 du code de Commerce.

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 DECEMBRE 2016.

Approuvent lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, et donnent en conséquence quitus entier et sans réserve à **Monsieur PINTO Emmanuel**, Président, dans l'exécution de son mandat pour l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la présidence informe l'ensemble des associés qu'aucune dépense ou charge somptuaire n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

> VOTE Résolution n°2 (« OUI » ou « NON ») : OUI

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice,

Décident d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 en totalité au poste « report à nouveau » soit : 3.874€

> VOTE Résolution n°3 (« OUI » ou « NON ») : OUI

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de la présidence sur l'absence de conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce, approuvent les termes du rapport.

> VOTE Résolution n°4 (« OUI » ou « NON ») : OUI

CINQUIÈME RESOLUTION

Les Associés,

Conformément à l'art. 14.2 des statuts,

Décident de lever l'inaliénabilité temporaire attachée à l'ensemble des 500 (cinq cent) actions de la société et ce, à compter du lendemain de la date limite de réception des votes.

> VOTE Résolution n°5 (« OUI » ou « NON ») : OUI

>> MOT DE PASSE (= suite personnelle et confidentielle de 8 chiffres reçue par SMS) à reporter IMPÉRATIVEMENT ici pour valider et confirmer vos VOTES :
*36220316

Une fois vos votes et votre mot de passe indiqué ci-dessus, merci de nous renvoyer ce mail, à partir de votre adresse e-mail de réception, CONJOINTEMENT et EXCLUSIVEMENT à :

emmanuel.pinto@prodfiction.com et jeanluc.nasoria@yahoo.fr

>> Vous serez tenu informé(e) par mail des décisions prises à partir du mardi 04/07/2017.

> INDEPENDAMMENT DE VOS VOTES A NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LUNDI 03/07/2017, 23H59 (HEURE FRANÇAISE), MERCI DE ME CONFIRMER PAR RETOUR DE MAIL la réception de ce présent mail.

Cordialement,



Emmanuel Pinto
Producteur / CEO
+33(0)6 230 202 77
emmanuel.pinto@prodfiction.com

Follow Us !    

PROD FICTION
A PROD FICTION
S.A.S AU CAPITAL DE 1000 €
164, AV. DES FRÈRES LYNAIRE - 69008 LYON
Siret : 803 832 60 00014 Code APE : 5911 A
WWW.PRODFICTION.COM

De: Pinto Nathalie <nathalie.pinto.b@gmail.com>
Objet: Fwd: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)
Date: 29 juin 2017 18:58
À: Emmanuel PINTO <emmanuel.pinto@prodfiction.com>, Jean-Luc Randria <jeanluc.randria@yahoo.fr>



Début du message réexpédié :

De: Emmanuel / Prod Fiction <emmanuel.pinto@prodfiction.com>
Objet: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)

Date: 26 juin 2017 à 10:17:46 UTC+2

A: Emmanuel Pinto <emmanuel.pinto@prodfiction.com>, ELLÈS Mitch <andre.elles@sfr.fr>, Peggy ROY <saiborneg@hotmail.com>, Nathalie PINTO <nathalie.pinto.b@gmail.com>, Gilles BENOIS <gbenois@gmail.com>, Jean-Luc RANDRIA <jeanluc.randria@yahoo.fr>, Christophe BAILLOT <christophe.baillot@orange.fr>, Nicolas MUSILLI <musilli@free.fr>, Chantal ROY <chantal.roy69@gmail.com>, Claude ROY <claudogillesroy@gmail.com>

A PROD FICTION SAS

Société par Actions Simplifiée à Capital Variable

Au capital de 5.000 euros

Ayant son siège social : 164 avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon

RCS LYON N°B 803 832 682

RESOLUTIONS PROPOSÉES

PAR CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE

DATE LIMITE de RECEPTION DES VOTES :

lundi 03/07/2017, 23h59

(Lundi trois juillet deux mille dix-sept, à vingt-trois heures cinquante-neuf)

PRENOM ET NOM DE L'ASSOCIÉ(E) : Nathalie PINTO

IMPORTANT : Dans le cadre d'une procédure par voie numérique, les réponses à ce seul mail de la part de chaque associé valent « Décisions collectives ordinaires » (Art. 18 et suivants des statuts) ; il ne sera donc envoyé aucun autre courrier (postal ou numérique) ni fait aucune autre assemblée générale physique concernant les résolutions proposées en pièce jointe.

N.B: Le texte des résolutions repris ci-dessous dans le corps du présent mail est donné à titre indicatif : Les décisions à inscrire clairement ci-dessous par vos soins (par « OUI » ou par « NON » pour chacune des cinq résolutions) sont considérées comme prises exclusivement à partir du document PDF intitulé « Résolutions_juin_2017 », par ordre d'inscription des résolutions (de 1 à 5).

> Pour rappel, le document intitulé « Résolutions_juin_2017 » sur lequel figurent par ordre de vote les 5 résolutions vous a déjà été envoyé. Il est également en pièce jointe de ce mail.

RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés reconnaissent avoir été «informé» suffisamment en avance des résolutions portées à l'ordre du jour de la Consultation des Associés tenue par voie numérique ainsi que des modalités pour pouvoir prendre et exprimer en toute connaissance de causes leurs décisions. Ils renoncent donc à leur droit de faire invalider les décisions de cette consultation tenue par voie numérique pour vices de forme.

> VOTE Résolution n°1 (« OUI » ou « NON ») : OUI

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir reçu par e-mail et lu :

- Le rapport de gestion de la présidence exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et comprenant l'établissement des éventuelles conventions visées par L-227-10 du code de Commerce.

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 DECEMBRE 2016.

Approuvent lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble e

dans chacune de leurs parties, et donnent en conséquence quitus entier et sans réserve à **Monsieur PINTO Emmanuel**, Président, dans l'exécution de son mandat pour l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la présidence informe l'ensemble des associés qu'aucune dépense ou charge comptable n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

> VOTE Résolution n°2 (« OUI » ou « NON ») : OUI

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice,

Décident d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 en totalité au poste « report à nouveau » soit : 3.874€

> VOTE Résolution n°3 (« OUI » ou « NON ») : OUI

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de la présidence sur l'absence de conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce, approuvent les termes du rapport.

> VOTE Résolution n°4 (« OUI » ou « NON ») : OUI

CINQUIÈME RESOLUTION

Les Associés,

Conformément à l'art. 14.2 des statuts,

Décident de lever l'inaliénabilité temporaire attachée à l'ensemble des 500 (cinq cent) actions de la société et ce, à compter du lendemain de la date limite de réception des votes.

> VOTE Résolution n°5 (« OUI » ou « NON ») : OUI

>> MOT DE PASSE (= suite personnelle et confidentielle de 8 chiffres reçue par SMS) à reporter IMPERATIVEMENT ici pour valider et confirmer vos VOTES : 93130314

Une fois vos votes et votre mot de passe indiqué ci-dessus, merci de nous renvoyer ce mail, à partir de votre adresse e-mail de réception, CONJOINTEMENT et EXCLUSIVEMENT à :

emmanuel.pinto@prodfiction.com et jeanluc.randria@yahoo.fr

>> Vous serez tenu informé(e) par mail des décisions prises à partir du mardi 04/07/2017.

> INDEPENDAMMENT DE VOS VOTES A NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LUNDI 03/07/2017, 23H59 (HEURE FRANÇAISE), MERCI DE ME CONFIRMER PAR RETOUR DE MAIL la réception de ce présent mail.

Cordialement,



Emmanuel Pinto

Producteur / CEO

+33(0)6 230 202 77

emmanuel.pinto@prodfiction.com

Follow Us !



Résolutions_juin_2017

Captain de l'Empire
PROD FICTION
A PROD FICTION
S.A.S AU CAPITAL DE 5.000€
164, AV. DES FRÈRES LUMIÈRE - 69008 LYON
Siret : 803 832 682 00014 / Code APE : 5911 Z
WWW.PRODFICTION.COM

De: Gilles Benois gbenois@gmail.com
Objet: Re: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)
Date: 1 juillet 2017 12:39
À: Emmanuel / Prod Fiction emmanuel.pinto@prodfiction.com, Jean-Luc RANDRIA jeanluc.randria@yahoo.fr



A PROD FICTION SAS

Société par Actions Simplifiée à Capital Variable

Au capital de 5.000 euros

Ayant son siège social : 164 avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon

RCS LYON N°B 803 832 682

RESOLUTIONS PROPOSÉES

PAR CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE

DATE LIMITE de RECEPTION DES VOTES :

lundi 03/07/2017, 23h59

(Lundi trois juillet deux mille dix-sept, à vingt-trois heures cinquante-neuf)

PRENOM ET NOM DE L'ASSOCIÉ(E) :

Gilles BENOIS

IMPORTANT : Dans le cadre d'une procédure par voie numérique, les réponses à ce seul mail de la part de chaque associé valent « Décisions collectives ordinaires » (Art. 18 et suivants des statuts) ; il ne sera donc envoyé aucun autre courrier (postal ou numérique) ni fait aucune autre assemblée générale physique concernant les résolutions proposées en pièce jointe.

N.B: Le texte des résolutions repris ci-dessous dans le corps du présent mail est donné à titre indicatif : Les décisions à inscrire clairement ci-dessous par vos soins (par « OUI » ou par « NON » pour chacune des cinq résolutions) sont considérées comme prises exclusivement à partir du document PDF intitulé « Résolutions_juin_2017 », par ordre d'inscription des résolutions (de 1 à 5).

> Pour rappel, le document intitulé « Résolutions_juin_2017 » sur lequel figurent par ordre de vote les 5 résolutions vous a déjà été envoyé. Il est également en pièce jointe de ce mail.

RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés reconnaissent avoir été «informé» suffisamment en avance des résolutions portées à l'ordre du jour de la Consultation des Associés tenue par voie numérique ainsi que des modalités pour pouvoir prendre et exprimer en toute connaissance de causes leurs décisions. Ils renoncent donc à leur droit de faire invalider les décisions de cette consultation tenue par voie numérique pour vices de forme.

> VOTE Résolution n°1 (« OUI » ou « NON ») :

OUI

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir reçu par e-mail et lu :

- Le rapport de gestion de la présidence exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et comprenant l'établissement des éventuelles conventions visées par L-227-10 du code de Commerce.

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 DECEMBRE 2016.

Approuvent lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, et donnent en conséquence quitus entier et sans réserve à **Monsieur PINTO Emmanuel**, Président, dans l'exécution de son mandat pour l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la présidence informe l'ensemble des associés qu'aucune dépense ou charge somptuaire n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

> VOTE Résolution n°2 (« OUI » ou « NON ») :

OUI

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice,

Décident d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 en totalité au poste « report à nouveau » soit : 3.874€

> VOTE Résolution n°3 (« OUI » ou « NON ») :

OUI

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de la présidence sur l'absence de conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce, approuvent les termes du rapport.

> VOTE Résolution n°4 (« OUI » ou « NON ») :

OUI

CINQUIÈME RESOLUTION

Les Associés,

Conformément à l'art. 14.2 des statuts,

Décident de lever l'inaliénabilité temporaire attachée à l'ensemble des 500 (cinq cent) actions de la société et ce, à compter du lendemain de la date limite de réception des votes.

> VOTE Résolution n°5 (« OUI » ou « NON ») :

OUI

>> MOT DE PASSE

: 80100213

Une fois vos votes et votre mot de passe indiqué ci-dessus, merci de nous renvoyer ce mail, à partir de votre adresse e-mail de réception. CONJOINTEMENT et EXCLUSIVEMENT à :

emmanuel.pinto@prodfiction.com et jeanluc.randria@yahoo.fr

>> Vous serez tenu informé(e) par mail des décisions prises à partir du mardi 04/07/2017.

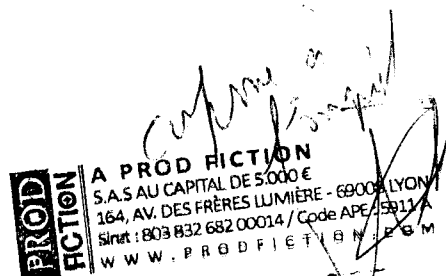
> INDEPENDAMMENT DE VOS VOTES A NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LUNDI 03/07/2017, 23H59 (HEURE FRANÇAISE), MERCI DE ME CONFIRMER PAR RETOUR DE MAIL la réception de ce présent mail.

Cordialement,



Emmanuel Pinto
Producteur / CEO
+33(0)6 230 202 77
emmanuel.pinto@prodfiction.com

Follow Us !



De: Jean-Luc Randria <jeanluc.randria@yahoo.fr>
Objet: Re: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)
Date: 30 juin 2017 11:06
À: Emmanuel / Prod Fiction <emmanuel.pinto@prodfiction.com>, ELLÈS Mitch <andre.elles@sfr.fr>, Peggy ROY <sailorpeg@hotmail.com>, Nathalie PINTO <nathalie.pinto.b@gmail.com>, Gilles BENOIS <gbenois@gmail.com>, Christophe BAILLOT <christophe.baillot@orange.fr>, Nicolas MUSILLI <musilli@free.fr>, Chantal ROY <chantal.roy69@gmail.com>, Claude ROY <clauddegillesroy@gmail.com>

Jean-Luc Randria
J.L.M Conseil
06-86-90-68-12

De : Emmanuel / Prod Fiction <emmanuel.pinto@prodfiction.com>
À : Emmanuel Pinto <emmanuel.pinto@prodfiction.com>; ELLÈS Mitch <andre.elles@sfr.fr>; Peggy ROY <sailorpeg@hotmail.com>; Nathalie PINTO <nathalie.pinto.b@gmail.com>; Gilles BENOIS <gbenois@gmail.com>; Jean-Luc RANDRIA <jeanluc.randria@yahoo.fr>; Christophe BAILLOT <christophe.baillot@orange.fr>; Nicolas MUSILLI <musilli@free.fr>; Chantal ROY <chantal.roy69@gmail.com>; Claude ROY <clauddegillesroy@gmail.com>
Envoyé le : Lundi 26 juin 2017 10h18
Objet : [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)

A PROD FICTION SAS

Société par Actions Simplifiée à Capital Variable
Au capital de 5.000 euros
Ayant son siège social : 164 avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon
RCS LYON N°B 803 832 682

RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE

DATE LIMITE DE RECEPTION DES VOTES :

Lundi 03/07/2017, 23h59

(Lundi trois juillet deux mille dix-sept, à vingt-trois heures cinquante-neuf)

PRENOM ET NOM DE L'ASSOCIÉ(E) : JEAN LUC RANDRIAMANANTSOA

IMPORTANT : Dans le cadre d'une procédure par voie numérique, les réponses à ce seul mail de la part de chaque associé valent « Décisions collectives ordinaires » (Art. 18 et suivants des statuts) ; il ne sera donc envoyé aucun autre courrier (postal ou numérique) ni fait aucune autre assemblée générale physique concernant les résolutions proposées en pièce jointe.

N.B: Le texte des résolutions repris ci-dessous dans le corps du présent mail est donné à titre indicatif : Les décisions à inscrire clairement ci-dessous par vos soins (par « OUI » ou par « NON » pour chacune des cinq résolutions) sont considérées comme prises exclusivement à partir du document PDF intitulé « Résolutions juin 2017 », par ordre d'inscription des résolutions (de 1 à 5).

> Pour rappel, le document intitulé « Résolutions juin 2017 » sur lequel figurent par ordre de vote les 5 résolutions vous a déjà été envoyé. Il est également en pièce jointe de ce mail.

RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés reconnaissent avoir été «informé» suffisamment en avance des résolutions portées à l'ordre du jour de la Consultation des Associés tenue par voie numérique ainsi que des modalités pour pouvoir prendre et exprimer en toute connaissance de causes leurs décisions. Ils renoncent donc à leur droit de faire invalider les décisions de cette consultation tenue par voie numérique pour vices de forme.

> VOTE Résolution n°1 (« OUI » ou « NON ») : OUI

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir reçu par e-mail et lu :

- Le rapport de gestion de la présidence exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et comprenant l'établissement des éventuelles conventions visées par L-227-10 du code de Commerce.

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 DECEMBRE 2016.

Approuvent lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, et donnent en conséquence quitus entier et sans réserve à **Monsieur PINTO Emmanuel**, Président, dans l'exécution de son mandat pour l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts la présidence informe l'ensemble des associés qu'aucune dépense ou charge somptuaire n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

> VOTE Résolution n°2 (« OUI » ou « NON ») : OUI

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice,

Décident d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 en totalité au poste « report à nouveau » soit : 3.874€

> VOTE Résolution n°3 (« OUI » ou « NON ») : OUI

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de la présidence sur l'absence de conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce, approuvent les termes du rapport.

> VOTE Résolution n°4 (« OUI » ou « NON ») : OUI

CINQUIÈME RESOLUTION

Les Associés,

Conformément à l'art. 14.2 des statuts,

Décident de lever l'inaliénabilité temporaire attachée à l'ensemble des 500 (cinq cent actions) de la société et ce, à compter du lendemain de la date limite de réception des votes.

> VOTE Résolution n°5 (« OUI » ou « NON ») : OUI

>> MOT DE PASSE (= suite personnelle et confidentielle de 8 chiffres reçue par SMS) à reporter IMPERATIVEMENT ici pour valider et confirmer vos VOTES : 75826412

Une fois vos votes et votre mot de passe indiqué ci-dessus, merci de nous renvoyer ce mail, à partir de votre adresse e-mail de réception. CONJOINTEMENT et EXCLUSIVEMENT à :

emmanuel.pinto@prodfiction.com et jeanluc.randria@yahoo.fr

>> Vous serez tenu informé(e) par mail des décisions prises à partir du mardi 04/07/2017.

> INDEPENDAMMENT DE VOS VOTES A NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LUNDI 03/07/2017, 23H59 (HEURE FRANÇAISE), MERCI DE ME CONFIRMER PAR RETOUR DE MAIL la réception de ce présent mail.

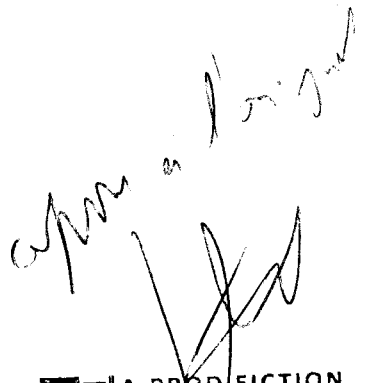
Cordialement,



Emmanuel Pinto
Producteur / CEO
+33(0)6 230 202 77
emmanuel.pinto@prodfiction.com

Follow Us !     

Après la signature



A PROD FICTION
S.A.S AU CAPITAL DE 5.000 €
164, AV. DES FRÈRES LUMIÈRE - 69008 LYON
Siret : 803 872 682 00014 / Code APE : 5911
WWW.PRODFICTION.COM

De: **Christophe BAILLOT** christophe.baillot@orange.fr
Objet: re: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)
Date: 3 juillet 2017 20:48
À: Emmanuel / Prod Fiction emmanuel.pinto@prodfiction.com
Cc: Jeanne RANCHIA@yahoofr



A PROD FICTION SAS

Société par Actions Simplifiée à Capital Variable

Au capital de 5.000 euros

Ayant son siège social : 164 avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon

RCS LYON N°B 803 832 682

RESOLUTIONS PROPOSÉES

PAR CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE

DATE LIMITE de RECEPTION DES VOTES :

Lundi 03/07/2017, 23h59

(Lundi trois juillet deux mille dix-sept, à vingt-trois heures cinquante-neuf)

PRENOM ET NOM DE L'ASSOCIÉ(E) : CHRISTOPHE BAILLOT

IMPORTANT : Dans le cadre d'une procédure par voie numérique, les réponses à ce seul mail de la part de chaque associé valent « Décisions collectives ordinaires » (Art. 18 et suivants des statuts) ; il ne sera donc envoyé aucun autre courrier (postal ou numérique) ni fait aucune autre assemblée générale physique concernant les résolutions proposées en pièce jointe.

N.B: Le texte des résolutions repris ci-dessous dans le corps du présent mail est donné à titre indicatif : Les décisions à inscrire clairement ci-dessous par vos soins (par « OUI » ou par « NON » pour chacune des cinq résolutions) sont considérées comme prises exclusivement à partir du document PDF intitulé « Résolutions juin 2017 », par ordre d'inscription des résolutions (de 1 à 5).

> Pour rappel, le document intitulé « Résolutions juin 2017 » sur lequel figurent par ordre de vote les 5 résolutions vous a déjà été envoyé. Il est également en pièce jointe de ce mail.

RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés reconnaissent avoir été «informé» suffisamment en avance des résolutions portées à l'ordre du jour de la Consultation des Associés tenue par voie numérique ainsi que des modalités pour pouvoir prendre et exprimer en toute connaissance de causes leurs décisions. Ils renoncent donc à leur droit de faire invalider les décisions de cette consultation tenue par voie numérique pour vices de forme.

> VOTE Résolution n°1 (« OUI » ou « NON ») : OUI

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir reçu par e-mail et lu :

- Le rapport de gestion de la présidence exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et comprenant l'établissement des éventuelles conventions visées par L-227-10 du code de Commerce.

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 DECEMBRE 2016.

Approuvent lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, et donnent en conséquence quitus entier et sans réserve à **Monsieur PINTO Emmanuel**, Président, dans l'exécution de son mandat pour l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la présidence informe l'ensemble des associés qu'aucune dépense ou charge

somptuaire n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

> VOTE Résolution n°2 (« OUI » ou « NON ») : OUI

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice,

Décident d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 en totalité au poste « report à nouveau » soit : 3.874€

> VOTE Résolution n°3 (« OUI » ou « NON ») : OUI

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de la présidence sur l'absence de conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce, approuvent les termes du rapport.

> VOTE Résolution n°4 (« OUI » ou « NON ») : OUI

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés,

Conformément à l'art. 14.2 des statuts,

Décident de lever l'inaliénabilité temporaire attachée à l'ensemble des 500 (cinq cent) actions de la société et ce, à compter du lendemain de la date limite de réception des votes.

> VOTE Résolution n°5 (« OUI » ou « NON ») : OUI

>> MOT DE PASSE (= suite personnelle et confidentielle de 8 chiffres reçue par SMS) à reporter IMPERATIVEMENT ici pour valider et confirmer vos VOTES : 20240310

Une fois vos votes et votre mot de passe indiqué ci-dessus, merci de nous renvoyer ce mail, à partir de votre adresse e-mail de réception, CONJOINTEMENT et EXCLUSIVEMENT à :

emmanuel.pinto@prodfiction.com et leanoluc.randria@yahoo.fr

>> Vous serez tenu informé(e) par mail des décisions prises à partir du mardi 04/07/2017.

> INDEPENDAMMENT DE VOS VOTES A NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LUNDI 03/07/2017, 23H59 (HEURE FRANÇAISE), MERCI DE ME CONFIRMER PAR RETOUR DE MAIL la réception de ce présent mail.

Cordialement,

Document sans nom



Emmanuel Pinto
Producteur / CEO
+33(0)6 230 202 77
emmanuel.pinto@prodfiction.com

Follow Us !

Cyrene
17/07/2017
[Signature]



A PROD FICTION
S.A.S AU CAPITAL DE 5.000 €
164, AV. DES FRÈRES LUMIÈRE - 69008 LYON
Siret : 803 832 682 00014 / Code APE : 5911 A
WWW.PRODFICTION.COM

De: musilli@free.fr
Objet: Re: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)
Date: 28 juin 2017 17:17
À: Emmanuel / Prod Fiction emmanuel.pinto@prodfiction.com, jeanluc.randria jeanluc.randria@yahoo.fr



----- Mail original -----

De: "Emmanuel / Prod Fiction" <emmanuel.pinto@prodfiction.com>
À: "Nicolas MUSILLI" <musilli@free.fr>
Envoyé: Lundi 26 Juin 2017 10:20:42
Objet: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)

A PROD FICTION SAS

Société par Actions Simplifiée à Capital Variable

Au capital de 5.000 euros

Ayant son siège social : 164 avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon

RCS LYON N°B 803 832 682

RESOLUTIONS PROPOSÉES

PAR CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE

DATE LIMITE de RECEPTION DES VOTES :

lundi 03/07/2017, 23h59

(Lundi trois juillet deux mille dix-sept, à vingt-trois heures cinquante-neuf)

PRENOM ET NOM DE L'ASSOCIÉ(E) : _____ MUSILLI NICOLAS _____

IMPORTANT : Dans le cadre d'une procédure par voie numérique, les réponses à ce seul mail de la part de chaque associé valent « Décisions collectives ordinaires » (Art. 18 et suivants des statuts) ; il ne sera donc envoyé aucun autre courrier (postal ou numérique) ni fait aucune autre assemblée générale physique concernant les résolutions proposées en pièce jointe.

N.B: Le texte de ces résolutions repris ci-dessous dans le corps du présent mail est donné à titre indicatif : Les décisions à inscrire clairement ci-dessous par vos soins (par « OUI » ou par « NON » pour chacune des cinq résolutions) sont considérées comme prises exclusivement à partir du document PDF intitulé « Résolutions_juin_2017 », par ordre d'inscription des résolutions (de 1 à 5).

Pour rappel, le document intitulé « Résolutions_juin_2017 » sur lequel figurent par ordre de vote les 5 résolutions vous a déjà été envoyé. Il est également en pièce jointe de ce mail.

RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés reconnaissent avoir été «informé» suffisamment en avance des résolutions portées à l'ordre du jour de la Consultation des Associés tenue par voie numérique ainsi que des modalités pour pouvoir prendre et exprimer en toute connaissance de causes leurs décisions. Ils renoncent donc à leur droit de faire invalider les décisions de cette consultation tenue par voie numérique pour vices de forme.

VOTE Résolution n°1 (« OUI » ou « NON ») : _____ OUI _____

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir reçu par e-mail et lu :

- Le rapport de gestion de la présidence exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et comprenant l'établissement des éventuelles conventions visées par L-227-10 du code de Commerce.

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 DECEMBRE 2016

Approuvent lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, et donnent en conséquence quitus entier et sans réserve à Monsieur PINTO Emmanuel, Président, dans l'exécution de son mandat pour l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la présidence informe l'ensemble des associés qu'aucune dépense ou charge somptuaire n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

VOTE Résolution n°2 (« OUI » ou « NON ») : OUI

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice,

Décident d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 en totalité au poste « report à nouveau » soit : 3.874€

VOTE Résolution n°3 (« OUI » ou « NON ») : OUI

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de la présidence sur l'absence de conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce, approuvent les termes du rapport.

VOTE Résolution n°4 (« OUI » ou « NON ») : OUI

CINQUIÈME RESOLUTION

Les Associés,

Conformément à l'art. 14.2 des statuts,

Décident de lever l'inaliénabilité temporaire attachée à l'ensemble des 500 (cinq cent) actions de la société et ce, à compter du lendemain de la date limite de réception des votes.

VOTE Résolution n°5 (« OUI » ou « NON ») : OUI

MOT DE PASSE (= suite personnelle et confidentielle de 8 chiffres reçue par SMS) à reporter
IMPÉRATIVEMENT ici pour valider et confirmer vos VOTES : 29141218

Une fois vos votes et votre mot de passe indiqué ci-dessus, merci de nous renvoyer ce mail, à partir de votre adresse e-mail de réception, CONJOINTEMENT et EXCLUSIVEMENT à :

emmanuel.pinto@prodfiction.com et jeanluc.randria@yahoo.fr

Vous serez tenu informé(e) par mail des décisions prises à partir du mardi 04/07/2017.

INDEPENDAMMENT DE VOS VOTES A NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LUNDI 03/07/2017, 23H59 (HEURE FRANÇAISE), MERCI DE ME CONFIRMER PAR RETOUR DE MAIL la réception de ce présent mail.

Cordialement,

Follow Us !

De: Chantal chantal.roy69@gmail.com
Objet: Re: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)
Date: 26 juin 2017 18:28
À: Emmanuel / Prod Fiction emmanuel.pinto@prodfiction.com, Jean-Luc RANDRIA jeanluc.randria@yahoo.fr



De : Emmanuel / Prod Fiction

Date : lundi 26 juin 2017 10:17

À : Emmanuel Pinto, ELLÈS Mitch, Peggy ROY, Nathalie PINTO, Gilles BENOIS, Jean-Luc RANDRIA, Christophe BAILLOT, Nicolas MUSILLI, taluche, Claude ROY

Objet : [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSÉES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)

A PROD FICTION SAS

Société par Actions Simplifiée à Capital Variable

Au capital de 5.000 euros

Ayant son siège social : 164 avenue des Frères Lumière, 69008 Lyon

RCS LYON N°B 803 832 682

RESOLUTIONS PROPOSÉES

PAR CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE

DATE LIMITE de RECEPTION DES VOTES :

lundi 03/07/2017, 23h59

(Lundi trois juillet deux mille dix-sept, à vingt-trois heures cinquante-neuf)

PRENOM ET NOM DE L'ASSOCIÉ(E) : _____chantal ROY_____

IMPORTANT : Dans le cadre d'une procédure par voie numérique, les réponses à ce seul mail de la part de chaque associé valent « Décisions collectives ordinaires » (Art. 18 et suivants des statuts) ; il ne sera donc envoyé aucun autre courrier (postal ou numérique) ni fait aucune autre assemblée générale physique concernant les résolutions proposées en pièce jointe.

N.B: Le texte des résolutions repris ci-dessous dans le corps du présent mail est donné à titre indicatif : Les décisions à inscrire clairement ci-dessous par vos soins (par « OUI » ou par « NON » pour chacune des cinq résolutions) sont considérées comme prises exclusivement à partir du document PDF intitulé « Résolutions juin 2017 », par ordre d'inscription des résolutions (de 1 à 5).

> Pour rappel, le document intitulé « Résolutions juin 2017 » sur lequel figurent par ordre de vote les 5 résolutions vous a déjà été envoyé. Il est également en pièce jointe de ce mail.

RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés reconnaissent avoir été «informé» suffisamment en avance des résolutions portées à l'ordre du jour de la Consultation des Associés tenue par voie numérique ainsi que des modalités pour pouvoir prendre et exprimer en toute connaissance de causes leurs décisions. Ils renoncent donc à leur droit de faire invalider les décisions de cette consultation tenue par voie numérique pour vices de forme.

> VOTE Résolution n°1 (« OUI » ou « NON ») : _____oui_____

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir reçu par e-mail et lu :

- Le rapport de gestion de la présidence exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et comprenant l'établissement des éventuelles conventions visées par L-227-10 du code de Commerce.

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 DECEMBRE 2016.

Approuvent lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, et donnent en conséquence quitus entier et sans réserve à **Monsieur PINTO Emmanuel**, Président, dans l'exécution de son mandat pour l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts la présidence informe l'ensemble des associés qu'aucune dépense ou charge somptuaire n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

> VOTE Résolution n°2 (« OUI » ou « NON ») :

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice,

Décident d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 en totalité au poste « report à nouveau » soit : 3.874€

> VOTE Résolution n°3 (« OUI » ou « NON ») :oui.....

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de la présidence sur l'absence de conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce, approuvent les termes du rapport.

> VOTE Résolution n°4 (« OUI » ou « NON ») :oui.....

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés,

Conformément à l'art. 14.2 des statuts,

Décident de lever l'inaliénabilité temporaire attachée à l'ensemble des 500 (cinq cent actions de la société et ce, à compter du lendemain de la date limite de réception des votes.

> VOTE Résolution n°5 (« OUI » ou « NON ») :oui.....

>> MOT DE PASSE (= suite personnelle et confidentielle de 8 chiffres reçue par SMS)
à reporter IMPERATIVEMENT ici pour valider et confirmer vos VOTES :
.....39240411.....

Une fois vos votes et votre mot de passe indiqué ci-dessus, merci de nous renvoyer ce mail, à partir de votre adresse e-mail de réception, CONJOINTEMENT et EXCLUSIVEMENT à :

emmanuel.pinto@prodfiction.com et jeanluc.randria@yahoo.fr

>> Vous serez tenu informé(e) par mail des décisions prises à partir du mardi 04/07/2017.

> INDEPENDAMMENT DE VOS VOTES A NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LUNDI 03/07/2017, 23H59 (HEURE FRANÇAISE), MERCI DE ME CONFIRMER PAR RETOUR DE MAIL la réception de ce présent mail.

Cordialement,



Emmanuel Pinto
Producteur / CEO
+33(0)6 230 262 77
emmanuel.pinto@prodfiction.com

Follow Us :    



A PROD FICTION
S.A.S AU CAPITAL DE 5.000 €
164, AV. DES FRÈRES LUMIÈRE - 69008 LYON
Siret : 803 832 682 00014 / Code APE : 5911 A
WWW.PRODFICTION.COM

De: **Claude Roy** clauderillesroy@gmail.com
Objet: **Re: [PROD FICTION] : E-MAIL DE VOTE : RESOLUTIONS PROPOSEES PAR VOIE NUMERIQUE (JUN 2017)**
Date: 30 juin 2017 13:38
A: **Emmanuel / Prod Fiction** emmanuel.pinto@prodfiction.com, **Jean luc luc** jeanluc.ranchiat@yahoo.fr



Le 26 juin 2017 à 10:23, Claude Roy <clauderillesroy@gmail.com> a écrit :

Bien reçu
claude roy

Le 26 juin 2017 à 10:17, Emmanuel / Prod Fiction <emmanuel.pinto@prodfiction.com> a écrit :

A PROD FICTION SAS

Société par Actions Simplifiée à Capital Variable

Au capital de 5 000 euros

Ayant son siège social : 164 avenue des Frères Lumières, 69008 Lyon

RCS LYON N°B 803 352 612

RESOLUTIONS PROPOSEES PAR CONSULTATION ECRITE, PAR VOIE NUMERIQUE DATE LIMITE de RECEPTION DES VOTES :

lundi 03/07/2017, 23h59

(Lundi trois juillet deux mille dix-sept, à vingt-trois heures cinquante-neuf)

PRENOM ET NOM DE L'ASSOCIÉ(E) : claude roy

IMPORTANT : Dans le cadre d'une procédure par voie numérique, les réponses à ce seul mail de la part de chaque associé valent « Décisions collectives ordinaires » (Art. 18 et suivants des statuts) : il ne sera donc envoyé aucun autre courrier (postal ou numérique) ni fait aucune autre assemblée générale physique concernant les résolutions proposées en pièce jointe.

N.B: Le texte des résolutions repris ci-dessous dans le corps du présent mail est donné à titre indicatif : Les décisions à inscrire clairement ci-dessous par vos soins (par « OUI » ou par « NON » pour chacune des cinq résolutions) sont considérées comme prises exclusivement à partir du document PDF intitulé « Résolutions juin 2017 », par ordre d'inscription des résolutions (de 1 à 5).

> Pour rappel, le document intitulé « Résolutions juin 2017 » sur lequel figurent par ordre de vote les 5 résolutions vous a déjà été envoyé. Il est également en pièce jointe de ce mail.

RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés reconnaissent avoir été « informés » suffisamment en avance des résolutions portées à l'ordre du jour de la Consultation des Associés tenue par voie numérique ainsi que des modalités pour pouvoir prendre et exprimer en toute connaissance de causes leurs décisions. Ils renoncent donc à leur droit de faire invalider les décisions de cette consultation tenue par voie numérique pour vices de forme.

> **VOTE Résolution n°1 (« OUI » ou « NON ») :** oui

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir reçu par e-mail et lu :

- Le rapport de gestion de la présidence exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 et comprenant l'établissement des éventuelles conventions visées par L-227-10 du code de Commerce.

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 DECEMBRE 2016.

Approuvent lesdits comptes et bilan tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et, dans chacune de leurs parties, et donnent en conséquence quitus entier et sans réserve à Monsieur PINTO Emmanuel, Président, dans l'exécution de son mandat pour l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la présidence informe l'ensemble des associés qu'aucune dépense ou charge

comptable n'a été supportée par la Société au cours de l'exercice écoulé.

> VOTE Résolution n°2 (« OUI » ou « NON ») : oui

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir constaté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice,

Décident d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016 en totalité au poste « report à nouveau » soit : 3.874€.

> VOTE Résolution n°3 (« OUI » ou « NON ») : oui

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de la présidence sur l'absence de conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce, approuvent les termes du rapport.

> VOTE Résolution n°4 (« OUI » ou « NON ») : oui

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés,

Conformément à l'art. 14.2 des statuts,

Décident de lever l'inaliénabilité temporaire attachée à l'ensemble des 500 (cinq cent) actions de la société et ce, à compter du lendemain de la date limite de réception des votes.

> VOTE Résolution n°5 (« OUI » ou « NON ») : oui

>> MOT DE PASSE (= suite personnelle et confidentielle de 8 chiffres reçue par SMS) à reporter IMPERATIVEMENT ici pour valider et confirmer vos VOTES : 43020911

Une fois vos votes et votre mot de passe indiqué ci-dessus, merci de nous renvoyer ce mail, à partir de votre adresse e-mail de réception, CONJOINTEMENT et EXCLUSIVEMENT à :

emmanuel.pinto@prodfiction.com et jeanluc.randria@yahoo.fr

>> Vous serez tenu informé(e) par mail des décisions prises à partir du mardi 04/07/2017.

> INDEPENDAMMENT DE VOS VOTES A NOUS FAIRE PARVENIR AVANT LUNDI 03/07/2017, 23H59 (HEURE FRANÇAISE), MERCI DE ME CONFIRMER PAR RETOUR DE MAIL la réception de ce présent mail.

Cordialement,



Emmanuel Pinto
Producteur / CEO
+33(0)6 230 202 77
emmanuel.pinto@prodfiction.com

Follow Us !    

<Résolutions juin 2017.pdf>

Claude Roy
www.la-belle-bicue.com
clauderillesroy@gmail.com
06 07 90 00 96

Claude Roy
www.la-belle-bicue.com


PROD FICTION
S.A.S AU CAPITAL DE 5.000 €
164, AV. DES FRÈRES LUMIÈRE - 69008 LYON
Siret : 803 832 682 00014 / Code APE : 9911 A
WWW.PRODFICTION.COM